

# Coup de filet sur une bande de faussaires

MONTREAL (PC) — A l'issue d'une enquête qui durait depuis plus d'un an, la Gendarmerie royale a mis au jour à Montréal, mardi, l'imprimerie clandestine qui fabriquait des milliers de faux billets de banque depuis quelques années. Quatre individus ont été arrêtés à l'occasion de la perquisition des agents fédéraux et d'autres seront arrêtés dans les prochaines heures. L'identité des faussaires et l'emplacement de leur atelier clandestin n'ont pas été dévoilés, afin de permettre aux enquêteurs de terminer leur travail.

Ce matin, des experts d'Ottawa doivent se rendre sur les lieux de la perquisition, afin de procéder à des expertises sur l'équipement d'imprimerie saisi.

Selon un porte-parole de la GRC, ce coup de filet est d'une extrême importance, car il mettra sans doute fin aux activités de l'une des bandes de faussaires les plus actives des dernières années.

L'enquête avait débuté le 23 février 1973, durant le Carnaval de Québec, alors qu'une importante quantité de faux billets de \$5 canadiens avait été mise sur le marché.

Dans les mois qui suivirent, de nouvelles séries de faux billets firent leur apparition, notamment des faux \$100 canadiens et américains, des faux \$50 canadiens et des faux \$20 américains.

# LA TRIBUNE

65e ANNEE — No 166

SHERBROOKE, MERCREDI, 4 SEPTEMBRE 1974

★ 15 CENTS

Manque d'organisation électorale (Marcel Léger)

# LE PQ AURAIT PU PRENDRE JOHNSON

Par NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Si le Parti québécois ne met pas l'accent dès maintenant sur l'organisation électorale structurée, il ne prendra jamais le pouvoir à Québec, selon le whip du PQ à l'Assemblée nationale et député de Lafontaine, M. Marcel Léger.

M. Léger, dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne à la lumière des résultats de l'élection complémentaire dans le comté de Johnson, a soutenu que le Parti québécois était maintenant "trop gros pour être vaincu, mais pas assez organisé pour être vainqueur".

Selon M. Léger, le PQ aurait pu récupérer la presque totalité du vote de protestation contre l'ex-député libéral Boutin, dans Johnson, le 28 août dernier, s'il avait bénéficié d'une organisation électorale convenable dans ce comté.

Enfin, M. Léger rappelle qu'une minorité, très petite mais très influente, parmi les dirigeants du parti, "ne semble pas vouloir se brancher de façon définitive sur des objectifs réalistes et pratiques", soit la volonté d'atteindre le pouvoir par le biais d'une victoire électorale.

900.000 voix

Avec plus de 900.000 voix obtenues lors du scrutin d'octobre 1973, le Parti

québécois a maintenant atteint la majorité des Québécois sensibilisés aux questions politiques, de constater M. Léger.

Il reste maintenant à rejoindre un deuxième groupe de Québécois, ceux qui sont moins préoccupés par les questions nationales ou collectives, ceux qui perçoivent les événements de façon quotidienne sans trop de relations entre eux, ceux qui sont moins politisés, ceux qui sont influencés par la peur véhiculée par le parti libéral au sujet de l'indépendance du Québec.

Pour rejoindre ce groupe de citoyens, le Parti québécois, à 3 ans des prochaines élections générales, devra "se brancher" lors de son prochain congrès national en novembre, selon M. Léger. On devra notamment décider si le PQ a un "desir" de prendre le pouvoir ou s'il a la "volonté" de le faire.

Le député de Lafontaine explique qu'un "desir" n'est qu'une aspiration et ne voit que la fin sans songer aux moyens, tandis que la "volonté" est un choix et suppose les moyens d'y parvenir. Or le moyen pour prendre le pouvoir est l'organisation électorale efficace.

M. Léger a été élu à l'exécutif national du Parti québécois en février 1973, avec le mandat de sensibiliser

l'exécutif à des préoccupations organisationnelles.

Johnson

Cette carence d'organisation a été flagrante lors du scrutin complémentaire dans le district électoral de Johnson en août dernier, selon M. Léger.

M. Maurice Bellemare, chef de l'Union nationale, a alors été élu avec 7.880 voix, contre 6.797 au libéral Jean-Claude Boutin, et 4.165 au péquiste Jean-Denis Bachand.

Les libéraux s'étaient fixés comme objectif de faire réélire l'avocat Boutin si le scandale de "l'affaire Boutin" n'était pas trop perçu par la population, mais de favoriser Bellemare si le scandale faisait du bruit, selon M. Léger.

Mais il aurait été possible, avec une organisation convenable, de canaliser vers le Parti québécois le vote anti-libéral, de dire M. Léger.

Ce dernier a d'ailleurs la réputation d'être un organisateur habile en période électorale, mais le Parti québécois n'a pas cru bon faire appel à ses services dans le comté de Johnson. La seule participation de M. Léger à l'élection fut une visite de l'usine Domtar à Windsor et une conférence de presse sur l'environnement.

Lors du congrès national du parti, à Québec, en novembre, M. Léger a l'intention de soumettre aux délégués

un plan général d'organisation qui permettra au Parti québécois d'atteindre la couche de population qu'il n'a pas encore rejointe jusqu'à maintenant.

Ce plan vise notamment à faire une pénétration de l'électorat par le haut, par le milieu et par la base.

Par le haut, M. Léger espère que le PQ mettra l'accent sur la télévision, les journaux, la radio, avec la présence des têtes d'affiche du parti.

Par le milieu, la pénétration se fera par les journaux régionaux, les postes de radio locaux, les tournées des membres de l'exécutif et de l'aile parlementaire sur des problèmes locaux et régionaux.

Enfin, par la base, des militants péquistes devront être recrutés, politisés, entraînés et motivés; ensuite, ils deviendront responsables d'un territoire précis de leur comté, avec mission de sensibiliser à l'idée de l'indépendance les électeurs de leur quartier ou de leur paroisse.

Avec un tel plan, M. Léger estime que le Parti québécois pourra faire pencher de son côté le pourcentage nécessaire dans chaque comté pour prendre le pouvoir. Le plan vise naturellement les quelque 70 comtés du Québec ou le Parti québécois a des possibilités de faire des gains suffisants lors du prochain scrutin.

# Vote de blâme contre le maire d'Acton Vale

ACTON VALE — Lors de l'assemblée mensuelle du Conseil de ville d'Acton Vale, hier soir, le conseiller Jacques Jette, dans une proposition à l'emporte-pièce a présenté un vote de blâme et de non confiance contre le maire Henri Boisvert, qui dirige les destinées de cette ville depuis 1966.

Il a aussitôt été appuyé par le conseiller Jean-Pierre Beaudry et par tous les autres conseillers, sauf par M. Raymond Coutu qui a fait enregistrer sa dissidence.

Opposition

Le tout a débuté par une lettre du maire, qui en son absence, était remplacé par le maire suppléant, le conseiller Marcel P. Champagne.

Le premier magistrat faisait connaître son opposition à l'engagement d'un nouveau policier, en soutenant que le conseil avait posé la "un geste réfléchi" parce que, à son avis, avec sept policiers pour une population de 4.500, le conseil dépassait les normes de protection acceptées par le gouvernement provincial.

En réponse à ce veto, le conseiller Jean-Pierre Beaudry, responsable du service de police, fit un long exposé pour expliquer chiffres à l'appui que la ville se situait encore, avec cet engagement, en dessous des normes acceptées.

Après avoir fait remarquer à l'assistance d'environ 50 personnes que le maire brillait par son absence, le conseiller Beaudry fit des comparaisons avec d'autres villes et souligna que l'administration du conseil actuel était saine. "Si l'on se fie

aux propos du maire, lança-t-il, nous les conseillers on est sûr, lui seul est fin..."

Motion de blâme

C'est alors que le conseiller Jette présenta son vote. Il déclara, que, puisque le maire s'était absenté de toutes les réunions de comités depuis 2 ans, qu'il s'était objecté à tout règlement de régie interne, qu'il s'était prévalu de ses influences pour contrecarrer les projets du conseil, qu'il avait attaqué le département de police à plusieurs reprises sans raisons valables, qu'il avait projeté dans le public une fausse image de l'administration municipale, qu'il avait fait interférence personnelle dans l'attribution d'un contrat de vidanges, qu'il avait fait des démarches pour interdire l'accès aux environs du dépôt et qu'il avait usé de son droit de veto, dans l'engagement d'un policier, et à plusieurs reprises dans le passé, il fallait adopter le vote de blâme et de non confiance.

Dissidence

Le seul à s'objecter, le conseiller Coutu, déclara qu'il n'y avait aucun malentendu entre lui et le maire. "Sur toutes ces accusations, je me dissocie, déclara le conseiller: je suis ami avec tous et je veux le rester."

Interrogé par un contribuable, le conseiller Jette, fit savoir qu'il n'existait aucune animosité contre le maire, qu'il s'agissait seulement d'une question d'administration municipale. Il ne cacha pas cependant que son intervention était liée aux prochaines élections municipales de novembre.

# Grève des transports à Montréal: pas encore de loi d'exception

MONTREAL (PC) — Un porte-parole du ministère québécois du Travail a précisé, mardi, qu'il n'était pas encore question d'adopter une loi d'exception pour obliger les préposés à l'entretien de la CTCUM à retourner au travail.

"Nous n'avons rien de prévu pour le moment", a déclaré le porte-parole, faisant allusion à la grève qui paralyse le métro de Montréal depuis près d'un mois.

Au cours d'une interview, plus tôt, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, avait dit que le gouvernement québécois pourrait agir de sa propre initiative, bien qu'il fut préférable d'attendre une demande de la CTCUM.

Mais à la CTCUM, le président Lawrence Hanigan a souligné qu'on n'envisageait pas encore la possibilité d'adresser une requête en ce sens au gouvernement provincial.

Entre-temps, les Montréalais ont fait face à d'autres encombrements de la

# Mais ça roule à Toronto

TORONTO (PC) — Les ouvriers en grève du transport en commun du Toronto métropolitain ont voté à 78 pour cent en faveur d'un retour au travail, jeudi, approuvant ainsi l'ordre législatif émis par le gouvernement. Les services devaient donc reprendre dès ce matin.

Leonard Moynihan, président du syndicat des employés de transport en commun, a affirmé que la grève de 23 jours prendrait fin à minuit, mardi soir, et que toutes les lignes seraient remises en service en matinée, mercredi.

Il a ajouté que 4.838 syndiqués avaient pris part au vote et que 3.763 s'étaient prononcés en faveur du retour au travail.

"La décision a été prise par la grande majorité et tous nos membres obéiront à l'ordre de reprendre le travail," a-t-il dit.

M. Léger avait obtenu l'appui d'un comité municipal.

Après la résolution du conseil, le maire Trépanier, avait écrit au solliciteur général Warren Almond pour lui demander de ne pas donner suite à ce qu'il appelle cette décision illégale.

Il avait souhaité que le ministre fédéral amplifie son programme à Granby pour qu'il serve d'exemple à tout le Canada.

M. Trépanier avait obtenu l'appui au début du conseiller Bernard Trudel, un avocat.

La proposition à l'effet d'abroger la résolution pour refus de permis a été faite par M. J. Bruce Payne.

circulation, mardi, après le long congé de la fête du Travail.

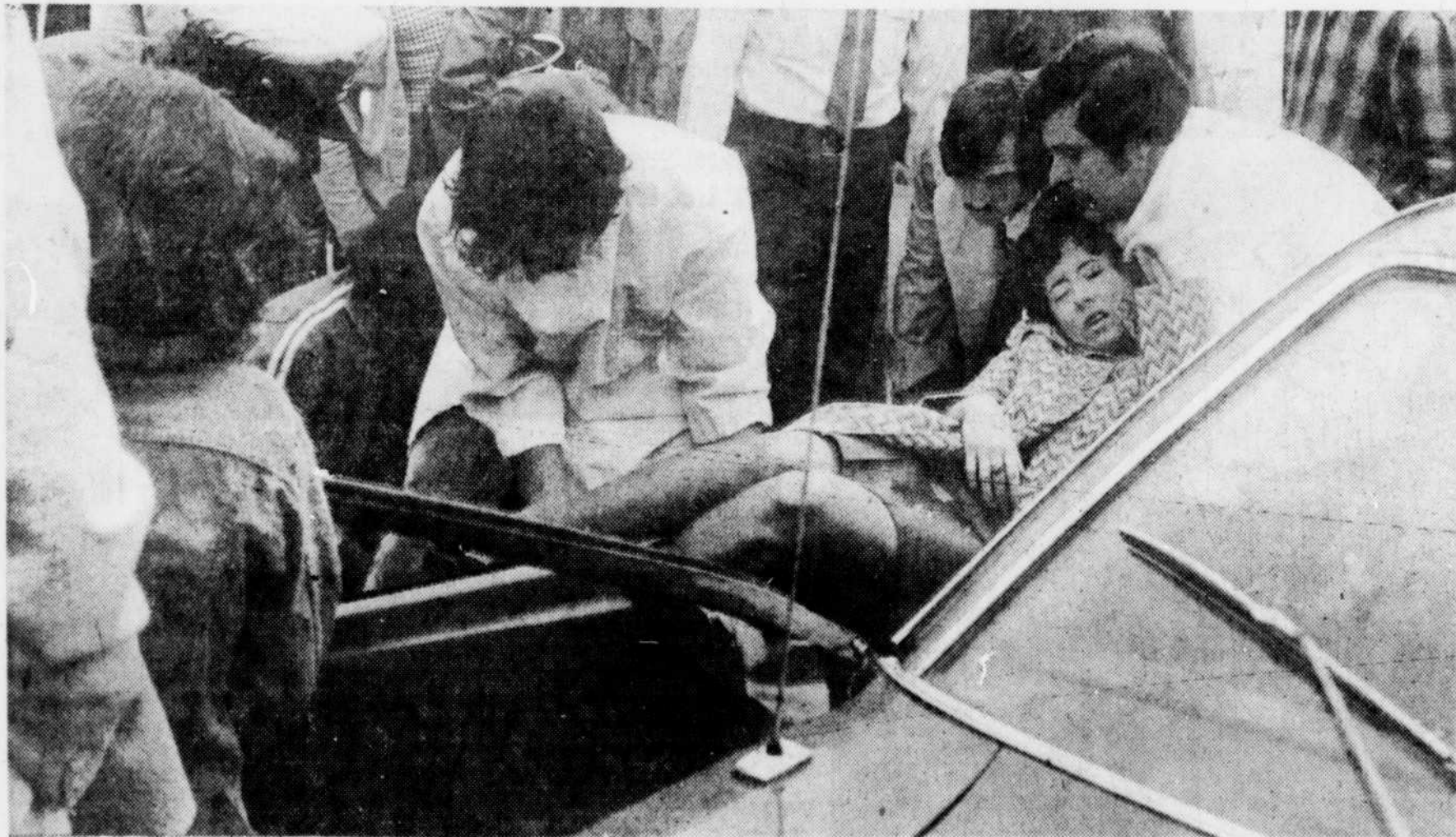
La rentrée de 230.000 élèves du primaire et du secondaire, mercredi, promet de créer d'autres bouchons.

Après avoir procédé à l'entretien des autobus, au cours du weekend, on a réussi, mardi, à faire circuler 1.381 véhicules de transport en commun.

Les machinistes ont pris le volant sous la protection de la police et ils ont franchi les piquets de grèves des 1.600 préposés à l'entretien.

Ecoles

Avec la rentrée scolaire, il va falloir quelques centaines d'autobus de plus, a commenté un porte-parole de la CTCUM. Mais il semble impossible de les trouver.



Coincée dans une auto

Une jeune fille blessée est restée coincée dans une automobile durant une quinzaine de minutes, hier après-midi, vers 4 heures, à la suite d'une collision sur la rue Lindsay, à Drummondville. Armés de barres de fer et de haches, des bénévoles ont réussi à la libérer pour permettre aux ambulanciers de la conduire à la clinique d'urgence. La jeune fille, Mlle France Martineau, de la rue No. 5-Denis, souffrait d'une blessure à une hanche et d'un choc nerveux. (Photo La Tribune, Drummondville)

# Détenus dans une maison de religieuses: décision reportée au 16

GRANBY — Le conseil municipal de Granby a décidé sur division hier de différer jusqu'au 16 courant la reconsidération d'une résolution refusant l'émission d'un permis d'une maison de transition pour les détenus dans un immeuble des religieuses auxiliaires du purgatoire.

Il avait auparavant refusé d'abroger cette résolution qui avait fait l'objet d'un veto du maire Paul-O. Trépanier.

Le conseil a reporté sa décision au cours d'une assemblée ayant attiré la presse du Québec et près de 500 citoyens dont les opinions étaient partagées sur ce projet.

M. Trépanier avait émis l'opinion antérieurement que la résolution du conseil est illégale parce que le zonage permet ce genre d'institution et que les religieuses ont un droit acquis.

Le promoteur de la remise au 16 septembre, M. Alain Guay, espère que les opposants, les résidents du quartier, et les partisans, des organismes locaux et des citoyens, puissent s'entendre sur un projet limitant à 10 le nombre de résidents pour ce projet expérimental.

L'immeuble des religieuses, qui est situé au 135 boulevard Leclerc au cœur d'un quartier résidentiel huppé, héberge déjà quatre détenus du pén-

tencier de Cowansville.

Les opposants, qui avaient signé une pétition comportant 255 noms sur 2.227 électeurs, prétendent que la réalisation d'un tel projet mettrait en péril leur sécurité et leur tranquillité.

Ils ne s'opposent pas à la réhabilitation des détenus ni à leur réinsertion sociale mais désirent qu'elle ne se fasse pas près de chez eux.

Les partisans veulent faire preuve de compréhension et de patience avec les détenus qui habitent et travaillent à Granby pendant la semaine et retournent au pénitencier la fin de semaine.

Le projet a reçu l'appui hier de 25

prêtres de la ville, du conseil central des syndicats, d'étudiants du CEGEP, de l'ACEF, de l'Office des droits des détenus, de la jeune Chambre et de citoyens qui ont signé deux pétitions à cet effet.

Des opposants avaient laissé entendre que la maison de transition pourrait devenir une maternelle du pénitencier, que les prêtres n'avaient pas accepté les prévenus dans leur presbytère, que la maison serait une succursale du pénitencier et que la ville est assez grande pour trouver un autre site.

Un projet de centre correctionnel communautaire pour 40 résidents avait été abandonné en janvier mais le pro-

jet actuel de 10 a reçu l'appui d'un comité municipal.

Après la résolution du conseil, le maire Trépanier, avait écrit au solliciteur général Warren Almond pour lui demander de ne pas donner suite à ce qu'il appelle cette décision illégale.

Il avait souhaité que le ministre fédéral amplifie son programme à Granby pour qu'il serve d'exemple à tout le Canada.

M. Trépanier avait obtenu l'appui au début du conseiller Bernard Trudel, un avocat.

La proposition à l'effet d'abroger la résolution pour refus de permis a été faite par M. J. Bruce Payne.



Wall Street ? Vous ne pouvez pas vous tromper... ce descend tout le temps...

**Glanures thetfordoises**

**Naissance d'un nouvel hebdo à Thetford Mines**

La cité de Thetford a rendu public un autre "bulletin d'information" adressé à tous les électeurs propriétaires de la ville. Il s'agit en fait d'une répétition du bulletin émis lors de la présentation du projet "regroupé" de trois emprunts en un seul. On y retrouve en effet les mêmes interrogations de l'administration municipale au sujet du développement de la ville et de la nécessité de ne pas l'arrêter inconsidérément en votant négativement les 5 et 6 septembre. Le règlement consiste en un projet d'emprunt de l'ordre de \$1,400,000. Il s'agit principalement de travaux de voirie, d'éclairage, d'aqueduc et d'égoûts.

En fait, les trois principaux travaux du règlement sont l'élargissement du boulevard Smith sur une certaine distance en face du Centre d'achats du Carrefour Frontenac, le prolongement de la 9ème rue en est et ouest de même que l'aménagement de services essentiels dans certains secteurs de développement résidentiel.

Selon la Cité, ce règlement, s'il était adopté, n'engendrerait pas d'augmentation de taxes vu que les travaux se paieraient d'eux-mêmes par les taxes retirées de leur exécution.

Dans le cadre des activités de l'unité sanitaire, il y aura clinique de puériculture et d'immunisation contre le DCT, polio, rougeole, rubéole, anti-varicelle à Inverness (10 à 11 heures), St-Pierre de Broughton (10 à 11 heures), Lyster (2 à 3 heures) et St-Noël (2 à 3 heures) aujourd'hui.

Le chef de police de Black Lake, M. Vital Guertin, faisait parvenir hier un document dans lequel il tenait à avertir les gens qui prennent certains médicaments et qui consomment par la suite de l'alcool avant de conduire un véhicule. Selon lui, ces personnes ne devraient pas boire du tout quand elles conduisent. Quant aux autres, elles ne devraient boire qu'un verre à toutes les deux heures. Le mieux cependant serait de consulter un médecin et de suivre ses avis, de dire le chef Guertin.

Des développements intéressants au possible sont à prévoir dans la course à la mairie et à l'échevinage de la ville de Black Lake en novembre prochain. Les tiraillements et conflits qui fermentent depuis quelques années notamment entre les deux hommes les plus en vue de la municipalité, MM. Emilien Maheux, le maire, et Georges-Henri Cloutier, l'échevin-vedette, seront sans doute mis à jour et débattus cette fois devant les électeurs, advenant que les deux se présentent comme adversaires à la mairie, intention qu'ils ont commencé d'ébaucher déjà.

**Nouvelles express**

**Lumière s.v.p.**

PLESSISVILLE, (GAB) — Le conseil municipal urbain de Plessisville a présenté une demande à l'Hydro-Québec pour l'installation de lampes de rues. Les nouvelles unités d'éclairage sont requises pour les artères Painchaud et Bertrand entre les rues Cormier et St-Jean. L'intensité des lampes demandées est de 10,000 lumens.

**Pollution et population**

ST-FERDINAND D'HALIFAX, (G.A.B.) — Le problème de la pollution des eaux du lac Williams à St-Ferdinand d'Halifax est toujours la préoccupation première des membres de la Ligue des propriétaires de chalet. Cette pollution entrainerait un niveau particulièrement élevé à cette période-ci de l'année. Malgré cet onconvention, le tour du lac continue à se développer sur le plan des sites de villégiature; le nombre de propriétaires de chalets entourant le lac Williams est estimé à quelque 250.

**Motards exemplaires**

PLESSISVILLE (GAB) — La bonne conduite et la collaboration des Gaulois, un club de motards de Plessisville, est soulignée de façon particulière par les autorités policières. La Collaboration donnée par les Gaulois est particulièrement appréciée lors de manifestations spéciales dans les rues de la ville alors que la circulation doit être détournée pour le passage de défilés. Les Gaulois sont en activité depuis quelques années déjà à Plessisville et leur poste est situé dans le secteur rural sur un domaine où se font des aménagements et du reboisement.

**Entre deux épis**

PLESSISVILLE (GAB) — Le Club d'âge d'Or Notre-Dame de Fatima de Plessisville a convenu d'organiser une épluchette de blé d'Inde, avec dégustation pour compléter le programme de ses activités de la saison estivale. L'un des membres de la direction du mouvement, M. Eddy Bourque, a accepté de recevoir les manifestants à sa propriété située sur l'ancienne route 5. Tous les membres du club d'âge d'or, N.-D. de Fatima ont reçu l'invitation de prendre part à cette fête de fin de vacances pour les effectifs qui passeront bientôt à l'action pour leur programme de 1974-75.

THETFORD MINES (YP) — Un nouveau journal hebdomadaire verra le jour à Thetford; il portera le nom de "Thetford Dimension" sera distribué gratuitement à 10,000 copies à toutes les semaines et la première édition doit être publiée dès le 10 septembre prochain.

C'est ce que déclarait hier au journaliste de la Tribune, le président de ce nouvel hebdo, M. Rosaire Rainville, un enseignant homme d'affaires qui est également le président de l'Association du crédit social du comté de Frontenac.

M. Rainville, qui en sera à sa première expérience dans l'édition, s'est acquis les services d'un rédacteur en chef, d'un journaliste, d'un vendeur de publicité et d'un équipeur sommaire essentiel, à la transcription des textes et au montage du journal qui doit être cependant imprimé à Ste-Marie de Beauce. "J'ai investi une dizaine de mille dollars dans cette entreprise que j'espère rentable, d'ici au moins un an" confiait-il optimiste. Le "nerf de l'entreprise sera bien entendu la publicité locale et régionale qui com-

ptera pour au moins 50 pour cent de l'espace disponible, le reste étant dévolu à l'information. Nouvelle dimension Comme le dit le nom du nouveau journal, son président a l'intention de donner une dimension plus nouvelle à l'information en tâchant d'aménager dans les quelque 24 pages qu'il contiendra, en plus de l'information locale, les nouvelles dites nationales. "Il y a des gens qui ne lisent que l'hebdo et ceci pourra les captiver davantage et les informer plus adéquatement." ex-

pliquait M. Rainville. Le journal aura-t-il une idéologie crédiste? Il est bien difficile de le savoir pour le moment, son président se bornant à affirmer qu'il sera le "plus objectif possible" et donnera de l'espace à tous les partis politiques. "Bien sûr, s'il y a des idées auxquelles l'on croit, il se peut que dans des éditoriaux, j'en fasse part aux lecteurs" concédait le président du parti crédiste local qui s'est déjà même présenté il y a quelques années à une convention contre M. Nelson O. Lessard, de Black Lake. On sait que M. Rainville a également été impliqué dans

l'histoire de textes non publiés par le Progrès de Thetford pendant la campagne électorale. M. Rainville avait alors accusé avec la candidate crédiste du comté, Mme Thérèse Mercier, le directeur du Progrès, M. Georges Laroche, d'avoir été partial envers les libéraux. M. Rainville a vu d'ailleurs que l'idée d'un nouveau journal à Thetford ne date que de quelques mois malgré qu'il se défend de dire que la cause est directement liée avec le cas de Progrès de Thetford.

On sait que Le Progrès est actuellement le seul hebdo de la région de l'Amiante qui

publie à plus de 5,000 exemplaires dans les foyers régionaux. Il n'est pas impossible que l'idée d'un nouvel hebdo soit née à la suite du mécontentement créée chez certains groupements relativement à un supposé contrôle de l'information au Progrès de Thetford accusation qui fera sans doute l'objet d'une enquête du conseil de presse du Québec qui a été saisi de quelques demandes en ce sens de la part du parti crédiste et d'un des journalistes du Progrès congédié depuis, Yvan Jaque. Un groupe d'organismes populaires s'approprierait également à faire une demande identique.

**Expo et Caribou doublent le nombre des accidents**

THETFORD MINES, (GD) — La période du 10 au 31 avril pendant laquelle se déroulaient les activités de l'exposition agricole et la semaine du Petit Caribou aura été marquée par une augmentation considérable du nombre d'accidents de la circulation à Trefford Mines.

En effet, pas moins de 35 accidents faisant 14 blessés légers et des dommages de \$20,000 ont été signalés.

Selon le capitaine Denis Dumas, du service de la protection publique de la Cité de Thetford, le taux accru d'accidents ne peut être attribué directement aux manifestations précitées mais il a ajouté qu'elles ont contribué à une circulation intense

dans les rues de la Cité ainsi qu'à la venue d'un grand nombre de conducteurs étrangers, de sorte que le nombre d'accidents qui est habituellement de sept à dix par semaine était passé à 35 pendant ces quatorze jours. M. Dumas précisait qu'en plus d'un cycliste et un piéton, 69 véhicules avaient été impliqués dans des collisions diverses.

Toutefois, seulement deux personnes sur 14 ont été blessées sérieusement. Il s'agit premièrement de Linda Chateaufort qui a subi une fracture de la clavicule après avoir été happée par une automobile alors qu'elle circulait à bicyclette. De plus un motocycliste, Renaud Poirier,

a subi une commotion cérébrale à la suite d'un autre accident. Le blessé a dû être transporté dans un hôpital de Sherbrooke pour traitement.

Le capitaine Dumas révélait que les causes les plus omises et le refus de céder le droit de passage. Par ailleurs, il a tenu à ajouter que ces deux semaines d'activité n'avaient donné lieu à aucun délit majeur et qu'en général la population s'était bien comportée. En terminant, M. Dumas déclarait que 12 accidents étaient survenus au cours de la fin de semaine de la fête du Travail occasionnant des blessures à six personnes et des dommages de l'ordre de \$5,000.

PLESSISVILLE, (GAB) — Le Conseil d'administration du Festival de l'érable inc. de Plessisville a convenu d'inscrire le recrutement des membres comme première activité d'importance à son programme pour 1974-75. Avoir des effectifs nombreux pour la saison est considéré comme un facteur indispensable au succès de la prochaine année, fait remarquer M. Michel Marcoux, président. Tous les titulaires à l'oeuvre au Conseil d'administration verront personnellement au succès de ce recrutement et s'ajoutent les collaborateurs nécessaires;

les groupes passeront au travail dès la mi-septembre afin que le recrutement soit complet avant la période de préparatifs des activités intensives.

responsables ESTH RAO Régie interne

Les responsables du Festival de l'érable ont fait le point sur quelques questions de régie interne. Entre autres, il a été convenu de faire suite à une résolution adoptée lors de l'assemblée générale annuelle tenue en juin dernier, soit de mettre en vente le terrain et la bâtisse appartenant au Festival de l'érable, propriété située dans le secteur rural de Plessisville connu sous le nom de "Kelly". Le produit de cette vente sera affecté à la construction d'un entrepôt sur le domaine forestier du Festival de l'érable, aux limites sud-est de la ville. Des appels d'offres sont faites en vue de disposer de la propriété de "Kelly". Par ailleurs, des mesures sont prises pour un local approprié aux besoins du secrétariat dont le titulaire est M. Lucien Houde; ce dernier est à l'oeuvre depuis un certain temps déjà.

**Bishopton après la sieste estivale**

BISHOPTON, (YR) — Les écoles ont repris leurs élèves, laissant les rues vides de jeux et de rires. Les groupes sociaux, les parents et les jeunes se sont bien reposés et, maintenant, il est temps de reprendre le travail. Bishopton n'a pas oublié cette règle de la vie et a repris ses activités.

Mais laissons cela le côté pour raconter ce qui s'est déroulé d'intéressant pendant la saison estivale à Bishopton.

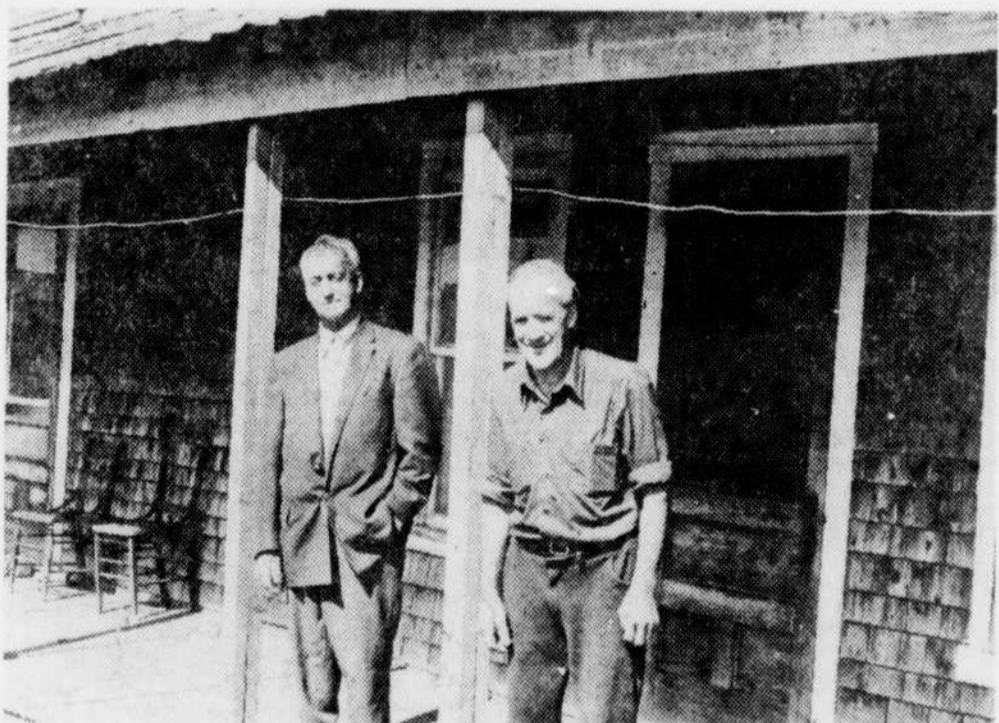
**Grève terminée**

Il y a eu d'abord cette fameuse grève déclenchée par les employés de la Bishop Manufacturing Ltd, laquelle dura six semaines. Le chef d'orchestre a donc réussi à faire rejouer ses musiciens maintenant un contrat d'un an a été signé incluant principalement une hausse de salaire. Le 29 juillet, après avoir écumé leurs deux semaines de vacances annuelles, les employés assuraient le bon fonctionnement de l'entreprise. Plusieurs réparations apportées à l'industrie permettent aux travailleurs de mieux fonctionner. Actuellement tout va pour le mieux. Précisons que cette industrie fabrique des cerceaux.

**Nouvel aqueduc**

Possédant toujours comme maire M. Gordon McAulay et comme premier M. Léger Robert, le conseil municipal de Bishopton décidait, lors d'une assemblée mensuelle, d'aménager un nouvel aqueduc avec bornes-fontaines. Ce travail employa quelques hommes de la Bishop Mig durant le conflit et fut assez dispendieux. Alors, pour hausser son actif, le couvent Notre-Dame de la Recouvrance, qui ferma ses portes il y a deux ans, a subi une transformation intérieure importante qui l'a converti en plusieurs logements.

L'an dernier, la ville avait acheté l'institution pour \$1 de la Commission scolaire régionale de l'Estrie. Un encan a fait aussi le bonheur de plusieurs gens, leur permettant de vendre des vieux articles de ménage. Et de l'argent reçu, 20 pour cent restait à la ville, en somme une excellente source de revenus. Mais le "coup sûr", très bien frappé fut d'avoir réduit la force de la pollution en faisant installer à certaines gens du lac Mirroir des fosses septiques. Ceci a énormément aidé à la propreté de l'eau. Ce lac est aussi connu sous le nom de lac de Bishopton.



Deux personnalités attachantes que frères Langevin, Alexandre et Henri. Sexagénaires et célibataires, ils demeurent sur la même ferme depuis au-delà d'un demi-siècle. Leur ferme est située entre Coaticook et St-Herménégilde. On voit ici Henri et Alexandre sur le palier de leur demeure. Alexandre a failli se sectionner une jambe lors d'un accident avec une scie mécanique il y a un mois. Il est maintenant presque rétabli.

(Photo La Tribune, Roch Dandenault)

**4 blessés légers et dommages de \$1,200**

THETFORD MINES, (FH) — Un accident spectaculaire a terminé le long congé de la fête du Travail. La collision est survenue aux angles de la rue Mooney et Alfred à Thetford Mines. La collision impliquait une moto, une camionnette et un automobile. La moto, propriété de M. Denis Contombe, du 52, St-Télesphore, à Thetford Mines, ou prenait également place Mile

Danièle Nolet, a eu une crevasse et, pendant qu'elle perdait de la vitesse, l'automobile de M. Adrien St-Cyr qui freinait pour éviter la moto, fut poussée par la camionnette de M. Emile Gosselin, de Montréal, jusqu'à la moto. Dans cet accident, 4 personnes ont été blessées légèrement. Il s'agit de Mme Marcel Coutu qui prenait place dans la camionnette, et reau qui prenait place dans la

**SERVIETTES DE CLASSE**  
en fibre  
couleurs  
variées  
**SPECIAL 488**

SAC DE CLASSE de 1ère année <b>249</b>	CRAYON AU PLOMB 4 pour <b>10¢</b>	12 CRAYONS DE COULEUR <b>75¢</b>
---	--------------------------------------	-------------------------------------

**D. BOILARD**  
ROUTE 1, BLACK LAKE

**SOULEIERS POUR GARÇONS ET FILLETES ENSEMBLE EN DENIM pour garçons ou filles 7-14 ans**  
Jacket **\$10.98** Pantalon **\$7.98**

**FORTIN ALUMINIUM**  
"Gouttières et Revêtement"  
THETFORD MINES  
1361, boul. Smith Sud  
(418) 338-4343  
ST-ROMAIN (418) 486-2429  
Nous acceptons appels à frais fixes

**MAISON À VENDRE**  
COTTAGE 4 PIÈCES,  
situé rue Laford, Thetford Mines. Au bas prix de \$6,000.00 à des réparations qui peuvent s'évaluer à \$2,000.00 environ.

**AURAIT ACHETEUR POUR EPICERIE-ACCOMMODATION**  
avec bâtisse dans la région de Black Lake et Thetford

**LÉO-PAUL BRODEUR**  
Courtiers en immobilier  
264, Murray, Sherbrooke  
(819) 567-4129

**GRONDIN AUTOMOBILES INC.**  
MERCURY  
LINCOLN  
Thetford Mines Tel: 338-8558

**COLLÈGE DE THETFORD MINES ÉDUCATION DES ADULTES**

**TECHNIQUES ADMINISTRATIVES**  
PROGRAMMES SECRÉTARIAT: DÉBUT DES COURS

Anglais des affaires	30 septembre (lundi)
Comptabilité I	30 septembre (lundi)
Comptabilité II	30 septembre (lundi)
Dactylographie	3 octobre (jeudi)
Procédés de secrétariat	1er octobre (mardi)
Sténographie	2 octobre (mercredi)
Traitement du mot	30 septembre (lundi)

NOTE: Il y aura une soirée d'information sur le programme de secrétariat, le 9 septembre 1974 à 19h30, au Collège

**PROGRAMME GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (cycle court):**  
Ce programme est destiné au perfectionnement des personnes qui occupent ou qui désirent occuper un poste directement concerné par la gestion du personnel dans une entreprise. La plupart des cours de ce programme sont basés sur la participation des candidats en terme d'objectifs et de contenu.

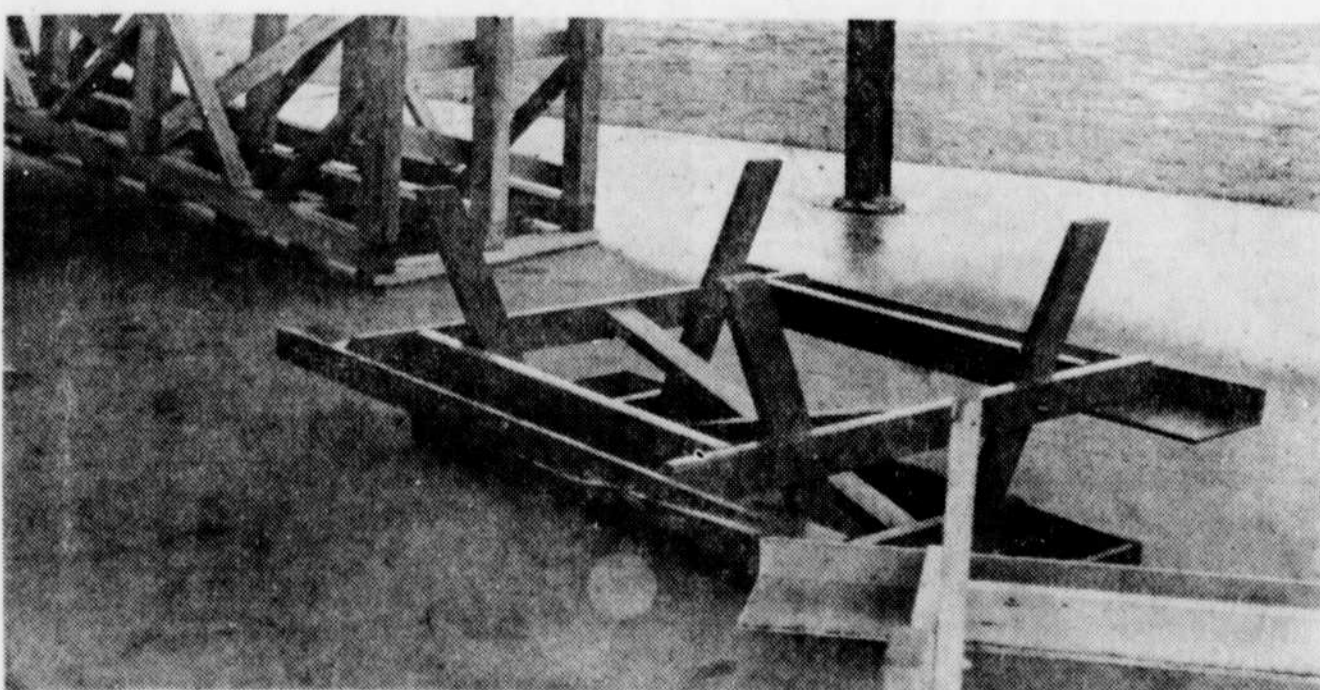
Administration des salaires	1er octobre (mardi)
Evaluation des tâches	10 décembre (mardi)
Relations humaines	2 octobre (mercredi)

**PROGRAMMES: FINANCE, PERSONNEL**

Comptabilité I	30 septembre (lundi)
Comptabilité II	30 septembre (lundi)
Comptabilité III	30 septembre (lundi)
Structure de l'entreprise	2 octobre (mercredi)
Sciences du comportement et gestion du personnel	3 octobre (jeudi)

**COURS SUR MESURE: COMPTABILITÉ MUNICIPALE:** Ce cours de perfectionnement est spécialement destiné aux officiers municipaux et se veut un cours général touchant les principaux aspects de la comptabilité municipale moderne  
A) notions de comptabilité;  
B) comptabilité municipale

**DÉBUT: 1er octobre (mardi)**  
Pour renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à:  
Service de l'Éducation des Adultes  
Collège de Thetford Mines  
671 sud, boul. Smith  
Thetford Mines, P.Q.  
Tel.: (418) 338-8591, local 233



Quelques tables à pique-nique, propriété de la ville de Bromptonville, ont été brisées suite aux actes des vandales. La Sûreté municipale enquête dans cette affaire. Plusieurs centaines de dollars de dommages ont été causés.

(Photo La Tribune, par R.L., Bromptonville)

Vente — Achat — Echange  
de PROPRIÉTÉS

CONSULTEZ **PARIS** COURTIER EN IMMOBILIÈRES

227, Notre-Dame Est Victoriaville — 758-3145

# LA TRIBUNE de victoriaville

**L'TOYOTA** INC.

"T'EN DONNE EN 20 YEN POUR TON ARGENT"

53, GIROUARD, COIN ROUTE 5  
ARTHABASKA — 758-8235

PAGE 6 VICTORIAVILLE, MERCREDI, 4 SEPTEMBRE 1974

## En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (SB)—Avec la venue du mois de septembre, plusieurs activités de domaines divers ont repris ou reprendront incessamment.

Ainsi la Chambre de commerce d'Arthabaska tiendra sa première réunion mensuelle dimanche prochain au restaurant "Le Fer à Cheval" sur la route 34 à compter de 10 heures. A l'ordre du jour, figureront notamment le programme d'action de l'année 74-75, le rapport des activités de la Chambre depuis mai dernier et les prévisions budgétaires de la nouvelle année.

Les différents clubs sociaux de la région débiteront également leur nouvelle année bientôt. Les dates des premières activités seront données sous peu.

Dans le domaine scolaire, c'est aujourd'hui la rentrée pour les élèves du primaire et du secondaire. Pour les professeurs, l'année académique a débuté hier par la tenue d'une journée pédagogique.

Le médecin de garde au service des soins d'urgence à domicile cette semaine est le Dr Plante. Ce dernier peut être rejoint à son bureau au numéro 752-6404 ou à son domicile au numéro 758-1959.

Les éleveurs de la région des Bois-Francis ont été à l'honneur à l'exposition provinciale agricole de Québec en fin de semaine. En effet, sept fermes de la région étaient représentées et un seul prix n'a pas été attribué à l'une ou l'autre, soit celui de la grande championne de réserve.

Les deux exposants à s'être le plus signalés ont été la ferme Boisclair et fils de Ste-Clothilde dont deux des sujets ont été choisis grand-champion et grande-championne et la ferme Pépin oise de Warwick dont les propriétaires sont Albert Pépin et fils se sont mérités les titres de 1er éleveur et 1er exposant.

Les autres fermes participantes étaient La Ferme des lacs de Victoriaville, propriété de Antonio Tourigny, la ferme du lac Aylmer, propriété de W.C. MacLeod, la ferme Pin-olis, propriété de Claude Pépin de Warwick et la ferme Tourigny et Frère, propriété de Gaetan et Gaston Tourigny de Victoriaville.

Le journaliste André Charron était de retour au travail au bureau de La Tribune à Victoriaville hier après trois mois passés en stage de journalisme en France. Il s'est dit très heureux de son séjour outre-mer, mais a confié qu'il préfère de beaucoup travailler dans la belle-province.

Le président du club de personnalité de Victoriaville, M. André Martineau a informé dans un communiqué que le vingtième anniversaire de fondation du club sera souligné lors du couronnement de la prochaine Mlle Personnalité. A cet effet, des informations seront données aux membres du club lors d'un souper qui les réunira à compter de 18h.30 au motel Boifran ce soir. C'est en outre lors de ce souper que l'on présentera les candidates au titre de Mlle Personnalité 74.

Le maire actuel de Victoriaville, M. Denis St-ierre, aurait l'intention de briguer les suffrages à nouveau lors des prochaines élections municipales prévues pour le mois de novembre (à moins qu'elles ne soient retardées à cause de la fusion). C'est du moins ce qu'a pu apprendre La Tribune de source sûre venant d'un milieu proche du maire. La nouvelle n'a cependant pu être confirmée.

## Chronique scolaire

VICTORIAVILLE, (AC) — Les commissaires de Victoriaville ont entendu récemment le compte-rendu de la première session du programme de perfectionnement des cadres. En plus des cadres, certains commissaires de la ville et d'autres commissaires de la région ont aussi participé à cette rencontre qui avait pour thème "le leadership". Les trois autres stages de perfectionnement porteront sur la "prise de décision", la "motivation" et la "planification". Il est à noter que ce retour à l'école est entièrement subventionné par le gouvernement.

Lors de la dernière réunion de la Commission scolaire, les commissaires ont été répartis sur les différents comités. Mme Louise Richard - Lavoie a été nommée au comité directeur des services aux élèves; Mmes Robert Rivard et André Paquin au comité de mise à jour; Mmes Maurice Béliveau et André Paquin au comité des politiques pédagogiques; M. André Paquin au comité régional des politiques pédagogiques; M. Raymond Girouard au comité de sélection; Mm Guy Pouliot, Antonio Tourigny, Gérard Houle, Robert Rivard et Normand Carpentier au comité des taxes; M. Guy Pouliot au comité des relations professionnelles; M. Jean-René Gosselin au comité des transports; enfin, M. Denis Leneau fera partie du comité de perfectionnement et de recyclage.

Le congrès de l'Association des commissaires du Centre du Québec se tiendra bientôt au motel Colibri de Victoriaville.

En prévision de ce congrès, les commissaires ont nommé M. Maurice Béliveau comme représentant auprès de l'Association.

En plus d'un remaniement des commissaires sur les comités, la Commission scolaire de Victoriaville a procédé à la réorganisation des directions d'écoles, à la suite de certaines démissions. Mme Lorette Desharnais devient ainsi principale des écoles Notre-Dame des Bois-Francis et St-Christophe; M. Jean-Baptiste Charland prend la direction du Manège et de Pie X; M. René Dessureault mènera les destinées des écoles Mgr Grenier, St-Valère et St-Samuel. Deux autres principaux ont aussi été nommés: M. Claude Desharnais pour les écoles St-David et St-Alphonse, et Frère Lucien Lahaie pour Mgr Côté et St-Paul.

Entre trois soumissions, celle de M. Marcel Parizeau a été retenue pour la réparation de l'école le Manège. M. Parizeau proposait de réparer l'école pour une somme de \$700 alors que M. Roger Houle en demandait \$825 et que la soumission de M. Maurice Pruneau se chiffrait à \$850.

Un conseiller pédagogique en français sera sous peu engagé pour les Commissions scolaires de Victoriaville et de Warwick. Les commissaires ont approuvé un protocole d'entente à cet effet, lequel protocole sera en vigueur dès ce mois-ci.

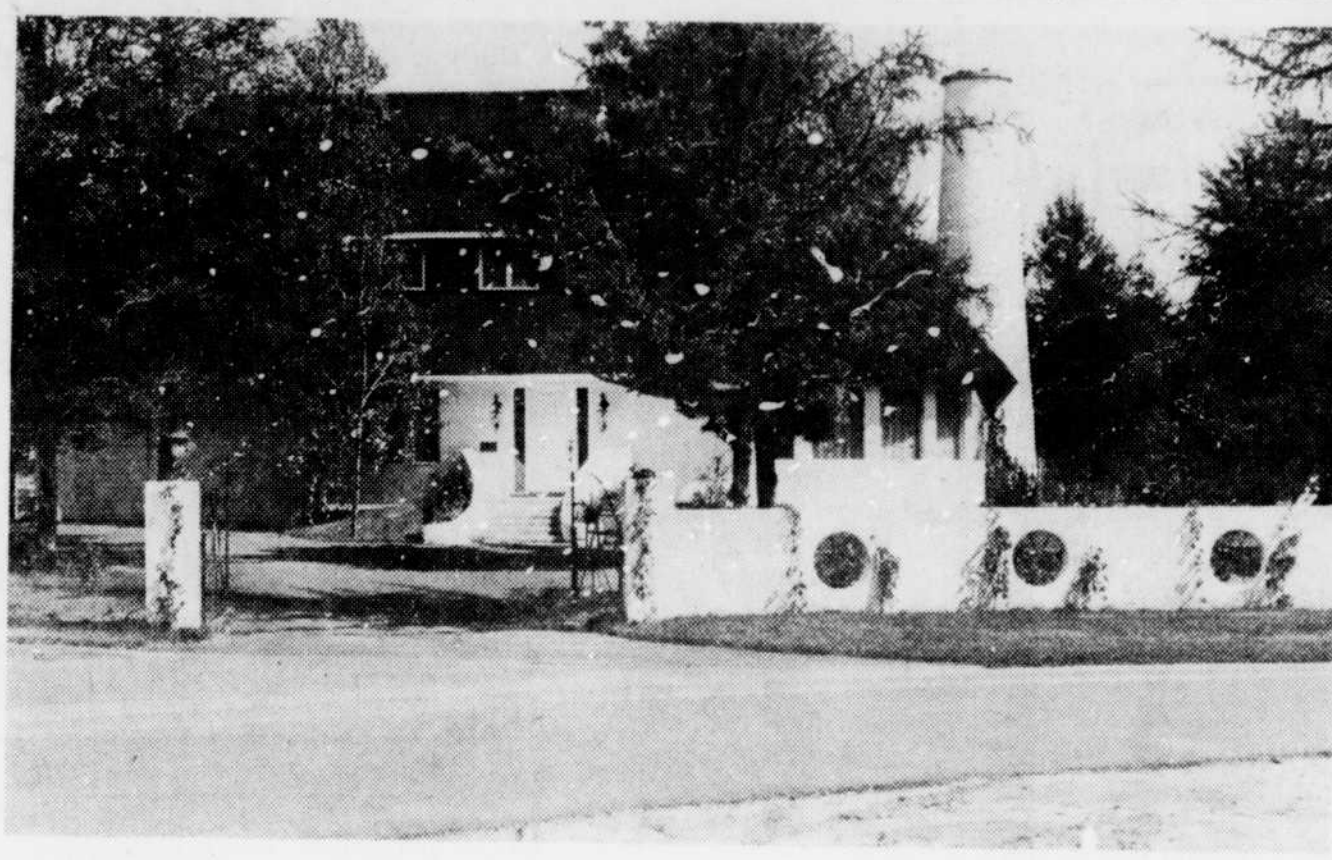
# Budget de \$9 millions prévu par la Commission scolaire de Victoriaville

VICTORIAVILLE, (par André CHAR- taire qui se chiffre à un peu plus de \$6 millions, ce qui représente les deux tiers de Victoriaville, prévu pour l'année 1974-1975, atteindra la somme de \$9 millions. Les commissaires de la ville faisaient l'étude de ces prévisions budgétaires à la fin de la semaine dernière.

Il ressort de cette étude que le "gros morceau du gâteau" vient d'une subvention gouvernementale à l'équilibre budgétaire qui se chiffre à un peu plus de \$6 millions, ce qui représente les deux tiers de Victoriaville, prévu pour l'année 1974-1975, atteindra la somme de \$9 millions. Les commissaires de la ville faisaient l'étude de ces prévisions budgétaires à la fin de la semaine dernière.

Les dépenses se chiffrent elles aussi à \$9 millions, dont \$5 millions vont aux dépenses de transfert. Deux autres millions sont accordés aux salaires de l'enseignement régulier. Les autres dépenses se divisent entre l'administration générale, les statistiques et le recensement, l'administration pédagogique, l'enseignement à l'enfance inadaptée, l'orientation scolaire, les bibliothèques et le reste. Les loisirs et les sports ne reçoivent toutefois que \$10,000, selon ces prévisions.

Enfin, selon cette étude, les commissaires ne prévoient ni profit ni perte. Le budget de la nouvelle année permettra même d'accorder une somme de \$200,000 au service de la dette.



## Rien à envier

Si pour certains Arthabaska est le dortoir de Victoriaville, il n'en va pas ainsi pour tous, car d'autres préfèrent dormir à Victoriaville, notamment dans le parc Grenier et leur petit "nid" n'a rien à envier aux plus belles résidences d'Arthabaska.

(Photo La Tribune, Victoriaville, Serge Beaucher)



## Secteur résidentiel

Victoriaville recelle un parc industriel qui fait l'envie de plusieurs municipalités de même envergure au Québec. La reine des Bois-Francis cache d'autre part en son sein un secteur résidentiel qui n'a rien à envier à ces municipalités. A preuve, cette résidence construite depuis peu dans l'ouest de la ville.

(Photo La Tribune, Victoriaville, Serge Beaucher)

# Vandales à l'oeuvre au parc Kruger

BROMPTONVILLE (R.L.) — Des actes de vandalisme importants ont été perpétrés dans le parc des loisirs Kruger, sur la rue Ponton, à Bromptonville. La Sûreté municipale enquête sur cette affaire qui pourrait bien être l'oeuvre de jeunes "écervelés", selon les termes mêmes de certains citoyens.

Il suffit d'une courte visite dans ce parc pour constater l'oeuvre des vandales. Toutes les tables de pique-nique ont été renversées, et certaines d'entre elles ont été endommagées sérieusement. De plus, on peut constater que le compteur électrique du parc a été mis hors d'usage. Ce compteur devra probablement être remplacé. De plus, toutes les vitres des fenêtres qui existent sur le terrain des loisirs, ont été cassées par les vandales. Des barils d'ordures ont été également renversés.

Les auteurs de ce forfait sont inconnus pour l'instant et le constable Yves Dubreuil a procédé aux constatations d'usage. Il semblerait que cette histoire n'en restera pas là car les espoirs de retracer ces vandales seraient bons. On estime à plusieurs centaines de dollars, le montant des dégâts enregistrés sur le terrain. Le motif de ces actes demeure encore plus sombre aux yeux de plusieurs curieux venus constater eux aussi les dommages.

# "Parents, ne payez pas \$1.50 pour les activités étudiantes"

(l'Alliance des enseignants)

DRUMMONDVILLE, (MD) — Suite à la décision de la Regionale St-François de demander encore cette année aux parents une contribution de \$1.50 par enfant fréquentant ses écoles en vue de financer des activités étudiantes, l'Alliance des enseignants, par la voix de son président, M. Jean Verrier, demande aux parents de s'abstenir de payer cette taxe volontaire et demande aux enseignants de refuser de la collecter.

L'Alliance rappelle aux parents sa position sur le sujet. Ainsi, pour l'Alliance il est évident que les activités étudiantes sont primordiales. Elles valent donc de se faire financer de la même façon que toutes activités scolaires, soit par la taxe foncière. Le coût en est donc partagé par l'industrie et le commerce et non seulement imposée aux parents. Encore une fois, l'Alliance rappelle que, par ce faire, la Commission scolaire taxe durement les familles nombreuses à faibles revenus.



## Il pleut sur la ville...

Le mois de septembre, c'est le début de la saison des pluies. Aussi, hier déjà, les petites dames ont dû sortir leur parapluie et se vêtir assez chaudement pour se parer contre une température purement automnale.

(Photo La Tribune, Victoriaville, Serge Beaucher)

## Faits divers

VICTORIAVILLE, (SB) — Plusieurs accrochages ont été signalés hier par les différents corps policiers de la région, mais il ne s'agissait dans tous les cas que d'accrochages mineurs considérés comme non rapportables.

La fin de semaine de la fête du travail aura été des plus calmes cette année dans la région de Victoriaville, en ce qui a trait aux accidents de la circulation tout au moins. Pour une fois, les Bois-Francis n'auront pas contribué à dresser le triste bilan des morts accidentelles au Québec pendant un congé de trois jours.

Le début de la semaine correspondait avec le début du mois hier et en même temps, sans que cela ne soit officiel, avec le début d'une nouvelle saison. Et rares ont été ceux qui ne l'ont pas remarqué, car la température, froide et maussade, s'est chargée de le démontrer...

## Au large avec la paie

COATICOOK (RD) — Des cambrioleurs ont pénétré par effraction au domicile de M. Oliva Jean, de Coaticook, et ils se sont emparés d'une somme estimée à \$2,400 que M. Jean destinait au paiement du salaire de ses employés et qu'il avait placée dans des enveloppes dissimulées dans un tiroir de bureau.

Les malfaiteurs se seraient introduits par une fenêtre. La Sûreté municipale de Coaticook qui fait enquête sur ce vol a relevé des empreintes sur les lieux et il se pourrait bien que les prochaines heures voient l'arrestation des malfaiteurs.

## La rage de détruire

COATICOOK (RD) — Des vandales qui avaient pénétré dans le chalet de M. Antonio Tanguay, à Dixville, en fracassant la vitre de la porte d'entrée n'ont pas arrêté leurs méfaits en franchissant le pas de la porte.

Une fois à l'intérieur du chalet, ils ont cassé d'autres vitres, bouleversé les meubles et file en emportant un poêle, une table de salon, un cendrier de prix et une coutellerie de même qu'un miroir.

**Dr MICHEL CHAINÉ, O.D.**  
OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE  
Lunettes et verres de contact

191, Notre-Dame Est Victoriaville 758-1444

Pharmacie St-Hilaire Princeville 364-5656

**GARAGE GILLES LAROCHE**

REMORQUAGE — RÉPARATIONS GÉNÉRALES  
SPECIALITE: TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES  
de toutes sortes — Garantie 90 jours

TEL: 359-2323  
ST-REMI DE TINGWICK



## A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Hier soir, l'oeuvre des Petits souliers tenait une conférence de presse au club des Pieds Légers. Si l'on peut dire, voilà deux organisations qui marchent... la main dans la main.

Le juge Claude Pinard, à le sens de l'humour, très vif de ce temps-ci. Hier matin on a pu l'entendre dire: "Vous savez, personne sur terre n'est parfait, sauf les juges."

Tout se vole de nos jours, comme on peut le constater par les nouvelles. Ainsi, hier matin, un résident de Grantham Ouest, s'est plaint de s'être fait voler 10 canards, volant au total environ \$100. La Sûreté du Québec, est sur les dents pas pour manger les oiseaux si elle les retrouve mais pour percevoir les coin-coin révélateurs.

Un résident de Ville Lemoyne, M. Vital Dostie a été légèrement blessé dans le capotage de sa voiture hier matin vers 3 heures 30 sur l'autoroute 20 à St-Eugène. Les dommages matériels sont élevés tant à la voiture qu'à la rampe de protection de l'autoroute.

Le club de l'Age d'or d'Acton Vale organise une soirée de danse pour samedi le 7 de 8 heures 30 à minuit à la salle St-André, fait savoir Mlle Donaldia Viau, publiciste.

Plus de 300 personnes ont assisté en fin de semaine aux festivités marquant le 50ème anniversaire de mariage de M. et Mme Adélar Gendron de St-Lucien. Outre la messe et le banquet, la soirée a compris une période récréative à laquelle ont assisté une très forte partie de la parenté des deux jeunes tourtereaux.

Lundi prochain, le 9 septembre, deux clowns de renommée internationale, Bob-O et Bobbino, donneront une représentation gratuite pour enfants et adultes au Centre culturel à compter de 16 heures 30. Ils donneront en français un avant goût de la journée du cirque à laquelle ils participeront le 15 septembre.

Dans un très long communiqué remis à la presse, M. Pierre Parent explique les raisons pour lesquelles la production théâtrale "Charbonneau et le Chef" commande des prix élevés, soit \$8 le billet. Il parle entre autres du nombre élevé des acteurs et techniciens, le transport des décors et le nombre moins élevé de places au Centre culturel qu'à la place des Arts à Montréal. Selon M. Parent, les risques de présenter ce spectacle sont plus grands que tout autre à cause du prix des billets, alors que les possibilités de profits sont moins grandes.

Les Chevaliers de Colomb doivent faire connaître publiquement aujourd'hui les rénovations faites depuis peu à leur local. Une conférence de nouvelles a été convoquée dans ce but.

L'affaire du Foyer de St-Eugène, annoncé en premier dans la Tribune de samedi, semble vouloir faire boule de neige. En effet, nombreuses sont les personnalités qui doivent faire connaître leur version de la situation. On sait que l'hébergement des personnes âgées dans la région, est peut-être la question la plus épineuse présentement... comme c'est le cas depuis plusieurs années. Comment ce problème aigu sera-t-il guéri par les autorités si guérison il y a se demandent les intéressés.

M. Ligori Trotter, vient d'être nommé vicaire à la paroisse St-Simon de Drummondville Sud. Il est entré en fonction lundi dernier.

Les Laïcs franciscains, du diocèse de Nicolet invitent tous les laïcs et leurs amis à une journée champêtre organisée le 8 septembre prochain à la colonie de vacances Plein champ, à St-François du Lac. La fête aura lieu quelque soit la température. Elle se terminera par une messe à 3 heures 30 et un dîner sera servi.

La Sûreté du Québec a interrogé hier trois jeunes gens en rapport avec un vol par effraction commis la nuit précédente dans une station service du boulevard Lemire. Un vol de \$150 environ y aurait été commis. L'interrogatoire a porté aussi sur d'autres méfaits dont sont soupçonnés les suspects.

Un homme de 39 ans, M. Raymond Proulx, du 80, 7ième avenue, est décédé en fin d'après midi alors qu'il prenait le volant dans le stationnement d'un super marché du boulevard St-Joseph. L'homme aurait vraisemblablement succombé à une crise cardiaque. Transporté à l'hôpital par ambulance, il était déjà décédé à son arrivée.

Une collision de trois voitures survenue vers 16 heures 40 hier après midi a fait pour des \$3,000 de dommages à l'intersection de la rue Goupil et du boulevard St-Joseph. Les conducteurs impliqués étaient Mme Louise Simard de St-Nicéphore, M. Gilles Bergeron et Sr Thérèse Noël de Drummondville Sud. Personne n'a été blessé.

## Loisirs d'automne à Bromptonville

BROMPTONVILLE (RL) — Le service municipal des loisirs de Bromptonville transmet à tous les intéressés la programmation automne-hiver des activités.

Toute personne désirant des informations supplémentaires à ce sujet, pourra appeler au bureau du directeur des loisirs, à l'hôtel de ville.

### Programmation

Badminton (18 ans et plus) mixte: Lundi, de 19 à 21 heures, au Collège. Inscription: 16 septembre.

Badminton (12 à 18 ans) mixte: Mercredi, de 19 à 21 heures, au Collège. Inscription: 18 septembre.

Responsable: Robert Perreault.

Tir à l'arc (14 ans et plus) mixte: Mardi, de 19 à 22 heures, à la salle paroissiale.

Responsable: Florian Guillemette.

Conditionnement physique, mixte (18 ans et plus); Mardi. Inscription 1er octobre.

Responsable: Paul-Emile Boutin.

Ballon sur glace (12-18 ans, garçon): Parc loisirs. Responsable: Yves Dubreuil.

Judo (12-18 ans, garçon): Jeudi, au Collège. Responsable: Inconnu pour l'instant.

Tennis sur table (14 ans et plus, mixte): Samedi, de 14 à 16 heures.

Ski alpin (12-18 ans, mixte): Samedi, de 9 à 16 heures.

Responsable: Inconnu pour l'instant.

Patinage de vitesse (6-14 ans, mixte): Samedi, de 10 à 12 heures, Parc loisirs.

Responsable: Inconnu pour l'instant.

Hockey mineur: à confirmer plus tard.

Ski de fond et raquette: selon la demande.

La liste des activités socio-culturelles sera publiée sous peu. Il est à remarquer que certaines activités sportives ne sont pas toutes prêtes à fonctionner. Certains détails manquent, mais ils seront connus bientôt.



## Une nouvelle vocation

L'ancienne école Garceau de la rue Brock, destinée à ne plus recevoir d'élèves à cause de la diminution de la population scolaire du quartier, vient de se trouver une nouvelle vocation. En effet, après entente entre la cité et la Commission scolaire, cet édifice servira pour de nombreux cours et activités, comme des ateliers de tissage, rencontres de philatélie, échecs, activités qui se tenaient habituellement au Centre culturel. (Photo La Tribune, par Gérald Prince)

# Une enquête publique du Commissariat des incendies

DRUMMONDVILLE (GP) — Le commissaire général des incendies du Québec, M. Cyrille Delage, tiendra une enquête publique le 25 septembre courant au palais de justice pour déterminer les cir-

stances d'un début d'incendie dans une maison unifamiliale à Drummondville-Sud, le 13 août 1973.

L'enquête qui a été faite par la Sûreté de Drummond-

ville Sud et par la Sûreté du Québec, portera sur l'incendie qui a endommagé la maison de M. Euclide Boisvert du 856 rue Frère André vers 4 heures du matin.

On se rappelle que deux

agents de la Sûreté de Drummondville Sud, MM. Hébert et Gauthier, avaient découvert le feu en faisant leur ronde et avaient donné l'alerte. Après une quinzaine de minutes de lutte, les pompiers limitaient

les dégâts à environ \$5,000. On se souvient également que M. Boisvert et sa famille se trouvaient à ce moment là sur un terrain de camping à Wickham.

L'enquête qui se tiendra le 25 septembre en matinée, permettra à 11 témoins de se faire entendre sur le sujet et au commissaire de se faire une idée sur les causes du feu.

# Une grève de 600 employés qui menace de s'éterniser

ACTON VALE, (GP)—Peu d'espoir d'entente prochaine subsiste en rapport avec les quelque 585 grévistes de trois des principales industries d'Acton Vale, dont l'arrêt remonte à la mi-août.

C'est ce qu'a fait savoir hier l'un des principaux représentants syndicaux dans cette affaire, M. Gérard Boisclair, président du Conseil conjoint de l'OUTA.

On sait que les 19 et 20 août, les employés de ces trois usines, toutes propriétés

des mêmes intérêts, prenaient un vote de grève et débrayaient légalement.

Les employés en cause sont les 315 de la Peerless Rug, les 115 de la Caroline-Chenilles et les 145 de la Moose River Mills. Tous ces em-

ployés sont affiliés à l'Union des Ouvriers du Textile d'Amérique, qui a son bureau régional à Drummondville.

Dans une entrevue avec La Tribune hier, M. Boisclair a fait savoir qu'aucune reprise des négociations n'était envi-

sagée pour l'instant, ni aucun changement dans la situation présente pour les prochains jours. Cependant, de préciser M. Boisclair, le moral est bon.

Une rencontre avait lieu hier après-midi chez les chefs syndicaux pour connaître les

mesures à prendre dans les prochains jours. Cependant, aucune décision n'a été rendue publique à l'issue de cette rencontre. Il s'agissait apparemment de faire une mise et les lignes de piquetage fonctionnent à plein rendement point après deux semaines de grève.

## "Parents, ne payez pas \$1.50 pour les activités étudiantes"

(l'Alliance des enseignants)

DRUMMONDVILLE, (MD) — Suite à la décision de la Régionale St-François de demander encore cette année aux parents une contribution de \$1.50 par enfant fréquentant ses écoles en vue de financer des activités étudiantes, l'Alliance des enseignants, par la voix de son président, M. Jean Verrier, demande

aux parents de s'abstenir de payer cette taxe volontaire et demande aux enseignants de refuser de la collecter.

L'Alliance rappelle aux parents sa position sur le sujet. Ainsi, pour l'Alliance il est évident que les activités étudiantes sont primordiales. Elles valent donc de se faire financer de la même façon que

toutes activités scolaires, soit par la taxe foncière. Le coût en est donc partagé par l'industrie et le commerce et non seulement imposée aux pa-

rents. Encore une fois, l'Alliance rappelle que, par ce faire, la Commission scolaire taxe durement les familles nombreuses à faibles revenus.

## La BEI peut-elle vous aider?

JEUDI, LE 5 SEPTEMBRE

Nos représentants seront à:

**DRUMMONDVILLE**  
Ronald Poirier  
Motel Le Dauphin,  
600 Boul. St-Joseph  
Tél.: 478-4141

**VICTORIAVILLE**  
JOCELYN TESSIER  
Motel Boifran  
Arthabaska Que.  
Tél.: 357-2244

Si vous avez besoin d'un prêt à terme pour vous établir en affaires, développer ou moderniser votre entreprise et que vous ne pouvez l'obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant.

**BANQUE D'EXPANSION**  
**bel INDUSTRIELLE**

En tout temps, vous pouvez communiquer à:

550 Bonaventure, Trois Rivières,  
G9A 5J3 Tél.: (819) 375-1621.

## Faits divers

### Au large avec la paie

COATICOOK (RD) — Des cambrioleurs ont pénétré par effraction au domicile de M. Oliva Jean, de Coaticook, et ils se sont emparés d'une somme estimée à \$2,400 que M. Jean destinait au paiement du salaire de ses employés et qu'il avait placée dans des enveloppes dissimulées dans un tiroir de bureau.

Les malfaiteurs se seraient introduits par une fenêtre. La Sûreté municipale de Coaticook qui fait enquête sur ce vol a relevé des empreintes sur les lieux et il se pourrait bien que les prochaines heures voient l'arrestation des malfaiteurs.

### La rage de détruire

COATICOOK (RD) — Des vandales qui avaient pénétré dans le chalet de M. Antonio Tanguay, à Dixville, en fracassant la vitre de la porte d'entrée n'ont pas arrêté leurs méfaits en franchissant le pas de la porte.

Une fois à l'intérieur du chalet, ils ont cassé d'autres vitres, bouleversé les meubles et filé en emportant un poêle, une table de salon, un cendrier de prix et une couteillerie de même qu'un miroir.

On estime à \$200 le montant du vol et des dégâts.

## QUILLEURS

AUX LIGUES NOUVELLES POUR SEPTEMBRE



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

Le nombre d'allées, le jour, l'heure.

PRIX SPÉCIAUX DANS L'APRÈS-MIDI (12-19 hres)

\$550.

en PRIX DE PRÉSENCE Distribués aux quilleurs des ligues organisées

SALON DE QUILLES CHAMPION LAVIOLETTE

167, rue Marchand Drummondville

Tél: 478-2707

JOUEURS DEMANDES (Petites ou grosses)

L'après-midi, ligues de femmes. En soirée 7h. ou 9h. femmes et hommes. Dimanche matin, 10h. hommes.

PRIX À LA MI-SAISON ET EN FIN DE SAISON 478-2707

ATTENTION

Jeunes filles et garçons (7 à 16 ans) samedi matin, 10h.

# Garage Legault et R. Langlois en finale

MAGOG, (JGR)—La Pizzeria Orford et le Théo Langlois n'ont pas fait vieux os dans les demi-finales de la ligue extra amicale 50 quand ils ont été éliminés en trois parties consécutives par le Garage Legault et le R. Langlois et Fils respectivement.

Le Garage Legault a vaincu la Pizzeria Orford par le pointage de 35-16 au profit de l'artilleur Pierre Croteau dans la première joute de la semi-finale "A". Michel Lessard fut le lanceur perdant. Les vainqueurs ont claqué 22 coups sûrs contre 15 pour la Pizzeria Orford.

Serge Lizotte a bien espacé 12 coups sûrs, et le Garage Legault a inscrit un deuxième gain, cette fois-ci par le compte de 38-11. Le Garage Legault a claqué pas moins de 36 coups sûrs, dont un coup de quatre buts par Gaston Lacroix. Donald Labonté a été débité de la défaite. Pierre Croteau fut le lanceur gagnant dans la victoire de 10-9 qui a permis au Garage Legault de parvenir en finale. Le Garage Legault a cogné 14 coups sûrs comparativement à 11 pour la Pizzeria Orford. Dans le camp de la Pizzeria Orford, Michel Lessard a encaissé le revers. Camille Casavant des perdants, a canonné un circuit.

de la victoire et de la défaite respectivement.

Le R. Langlois et Fils a écrasé le Théo Langlois au compte de 31-13 dans ce triomphe qui a éliminé le

Théo Langlois. Le R. Langlois et Fils a frappé avec autorité obtenant 25 coups sûrs contre 15 pour les vaincus. Raymond Laliberté et André Tardif du

circuit à leur fiche. Henri Francoeur et Wilfrid Beaulieu ont fait de même pour le Théo Langlois. Jean-Claude Therrien a accepté le gain, alors qu'Adrien Mercier a

subi l'échec. La finale entre le Garage Legault et le R. Langlois et Fils débutera mercredi soir le 4 septembre à compter de 7 heures au parc de l'est.



La satisfaction du devoir accompli se lit sur les visages de Guy Blauin et Adrien St-Jacques, respectivement instructeur et gérant du Magog Flower Shop qui a remporté le championnat des séries éliminatoires de la ligue Porter Labatt. Après avoir terminé au premier rang lors du calendrier régulier, le Magog Flower Shop a éliminé le Garage Pomerleau en demi-finale et le Château du Lac en finale. On aperçoit également sur cette photo, John Conner, président de la ligue Porter Labatt. (Photo-Catchpough)

## Le Baril Sport remporte les honneurs de la semi-finale

THETFORD MINES, (AC) — Le Baril Sport de Black Lake a remporté une victoire de 7-3 sur le Gaston Boily pour ainsi décrocher les honneurs de la série demi-finale "B" 2 de 3 de la Ligue le fastball Ok'Keefe-Boa Ski Alsport, en deux joutes consécutives. Le lanceur gagnant Gaston

Veilleux a limité ses adversaires à cinq coups sûrs seulement tandis que ses coéquipiers en cognaient 11 contre Luc Plante.

Tout comme dans la première partie, les porte-couleurs du Gaston Boily ont commis qua-

tre erreurs, ce qui n'a pas aidé leur cause. Jacques Baril a dirigé l'offensive des gagnants avec 3 coups sûrs tandis que Daniel Mercier et Gaston Veilleux en ont obtenu deux chacun. Rhéo Dumas et Michel Lepare n'ont fait le même pour les perdants.

Le Baril Sport s'est ainsi qualifié pour la grande finale 3 de 5 contre le gagnant de la série entre le Campeau-LaFontaine et Duval et le Boulet Gas-Bar.

### Le Sport à Thetford Mines

Quelques prix ne sont pas en vigueur avant jeudi, 9h. a.m.

## Au Bon Marché

121, rue Dépôt

# Vente à l'Entronçol

**Solde de chandails par un manufacturier canadien réputé!**

### TRICOTS D'ACRYLIQUE

**Juste en temps pour le retour à l'école.**

**Irréguliers.**

**CHANDAILS POUR DAMES \$2.47**

SI PARFAITS, JUSQU'À \$2.99

**CHANDAILS POUR FILLES \$1.99**

SI PARFAITS, JUSQU'À \$4.95

**CHANDAILS POUR ENFANTS \$1.47**

SI PARFAITS, JUSQU'À \$2.98

IRRÉGULIERS DE LINES JUSQU'À \$0.59

**BAS BERMUDAS POUR FILLES 27¢**

NYLON EXTENSIBLES

SOLDE! COMPAREZ AVEC \$3.98 à \$5.99!

**BLOUSES AJUSTÉES POUR DAMES \$1.99 et \$2.99**

TEINTES UNIES, STYLES ASSORTIS, 100% POLYESTER

**Juste en temps!**

**MATÉRIEL POUR RECOUVRIR LES MEUBLES \$2.88/VERGE**

NORMALEMENT VOUS PAIERIEZ PLUS DE \$10 LA VERGE, MAIS QUELQUES PIÈCES SONT LÉGÈREMENT TACHÉES ALORS VOUS ÉCONOMISEZ À PLEIN!

121, rue Dépôt (Voisin de la gare C.N.R.)

**TOUTE LA FAMILLE JOUE... TOUTE LA FAMILLE GAGNE!**

## TROUVEZ LE MOT PERDU GAGNEZ des PRIX

**COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS:**

Chaque jour, trouvez le nom caché dans la grille. A la fin de la semaine, vous nous faites parvenir quatre grilles complétées, parmi les six publiées du lundi au samedi. Les prix seront attribués par tirage au sort parmi les bonnes réponses. Ce tirage aura lieu le jeudi suivant et les noms des gagnants seront publiés le samedi. Adressez vos réponses à MOT-PERDU, Case 116, Sherbrooke, Qué. Les employés de Regent Importing et de La Tribune, ainsi que leurs familles, ne sont pas éligibles à ce concours.

N.B. - N'oubliez pas d'inclure les quatre grilles pour lesquelles vous donnez les réponses.

**PRIX À GAGNER POUR LA SEMAINE DU 2 au 7 septembre**

- SUPERBE MONTRE SEICO** pour hommes, avec dates et jours, modèle AC 001M, détail \$69.50
- Porte-documents jetliner série "Grand Prix",** détail \$42.95
- 2 MAGNIFIQUES PLATEAUX "SILHOUETTE"** modèle 2107, détail \$11.95, chaux

**Le tirage aura lieu le 12 sept. pour les grilles publiées du 2 au 7 septembre**

B	M	M	F	O	I	N	E	L	O	V	E	N	E	B
O	E	U	R	R	O	E	E	U	Q	I	T	R	O	P
E	N	N	E	S	T	N	E	D	E	C	E	T	N	A
R	U	M	I	D	V	R	C	A	M	E	L	O	T	E
I	E	O	N	F	U	E	R	E	T	S	I	N	I	M
S	T	E	A	M	I	T	P	R	E	T	E	N	D	U
U	R	R	G	E	A	C	I	L	A	M	I	E	L	L
R	C	I	E	B	P	R	E	T	E	R	M	R	E	S
E	N	B	L	A	N	C	A	N	R	A	R	R	C	I
I	M	E	T	A	R	T	N	E	I	E	E	E	N	O
T	A	L	E	I	S	O	S	N	I	E	C	E	E	N
U	N	L	M	N	H	S	A	L	O	N	U	N	N	N
A	U	E	O	C	A	M	P	A	N	U	L	E	I	E
S	E	C	A	R	R	E	L	A	G	E	E	M	R	
P	L	M	C	A	R	R	O	S	S	E	R	I	E	R

Antécédent	313	Reculer
Belle	Farce	replier
benéfice	foin	rustre
bénévole	freinage	salir
blanc	Incertitude	salon
	Lamiel	semier
Camelote		sosie
campanule	Machonnement	Tableau
carrelage	manuel	terne
carrosserie	ministère	toison
constatation	menuel	tonnerre
crasse	Nôce	
crime	Portique	
Demain	prétendu	
Eminence	prêter	
émulsionner	psautier	

**SI NOUS GARDONS "AKAI" EN MAGASIN, C'EST A CAUSE DE LA QUALITÉ, DU CHOIX SANS PAREIL, DE LA TECHNOLOGIE EXTRÊMEMENT AVANCÉE, ET NATURELLEMENT, LES PRIX QUE NOUS ACCORDONS REPRÉSENTENT TOUJOURS LES MEILLEURS VALEURS, LA QUALITÉ ET LES PRIX SONT DES CONDITIONS INDISPENSABLES À NOTRE RENOMMÉE.**

**MODELE AA-910**

Appareil de 50 watts AM/FM/PM stéréo. Puissance de circuits à circuits intégrés. Appareil très moderne absolument unique, possède les caractéristiques de la technologie moderne. Un achat à ne pas manquer.

Prix de liste suggéré **PRIX SPÉCIAL \$339.95** EN MAGASIN SEULEMENT

**MODELE GX-19000**

Magnétophone stéréo avec préamplificateur combiné, avec magnétophone à cassettes. Se transporte du ruban à la cassette ou l'inverse. Circuit d'aéri automatique. Cet appareil possède également la fameuse tête "GX" exclusive à AKAI. C'est un magnétophone vraiment remarquable auquel il faut croire pour voir.

Prix de liste suggéré **PRIX SPÉCIAL \$729.95** EN MAGASIN SEULEMENT

**MODELE GX-400**

Magnétophone stéréo à cassette avec préamplificateur avec tête d'enregistrement GX. Compresseur digital, sélecteur de ruban pour Normal (Low-noise) ou chrome. Opérations à bouton-poussoir comprenant celui de pause, indicateur d'enregistrement et indicateur de l'arrêt, avant, arrière, avant et recul rapides, etc. Cabnet de loi moyen.

Prix de liste suggéré **PRIX SPÉCIAL \$299.95** EN MAGASIN SEULEMENT

**MODELE AP-004X**

Table tournante entièrement automatique avec courroie de transmission. S'opère sur 2 canaux conventionnels ou sur le tout nouveau système CD-4 avec l'aide d'un démodulateur. Moteur indépendant pour le bras de la cartouche, fonctionne à 33 ou 45 tpm. Prix suggéré avec cartouche feignie.

Prix de liste suggéré **PRIX SPÉCIAL \$335.95** EN MAGASIN SEULEMENT

**REGENT IMPORTING CORP. ELECTRONIQUE**

L'endroit idéal pour photo-cadeaux électroniques.

102, WELLINGTON NORD - SHERBROOKE  
PLAZA ROCK FOREST - ROCK FOREST